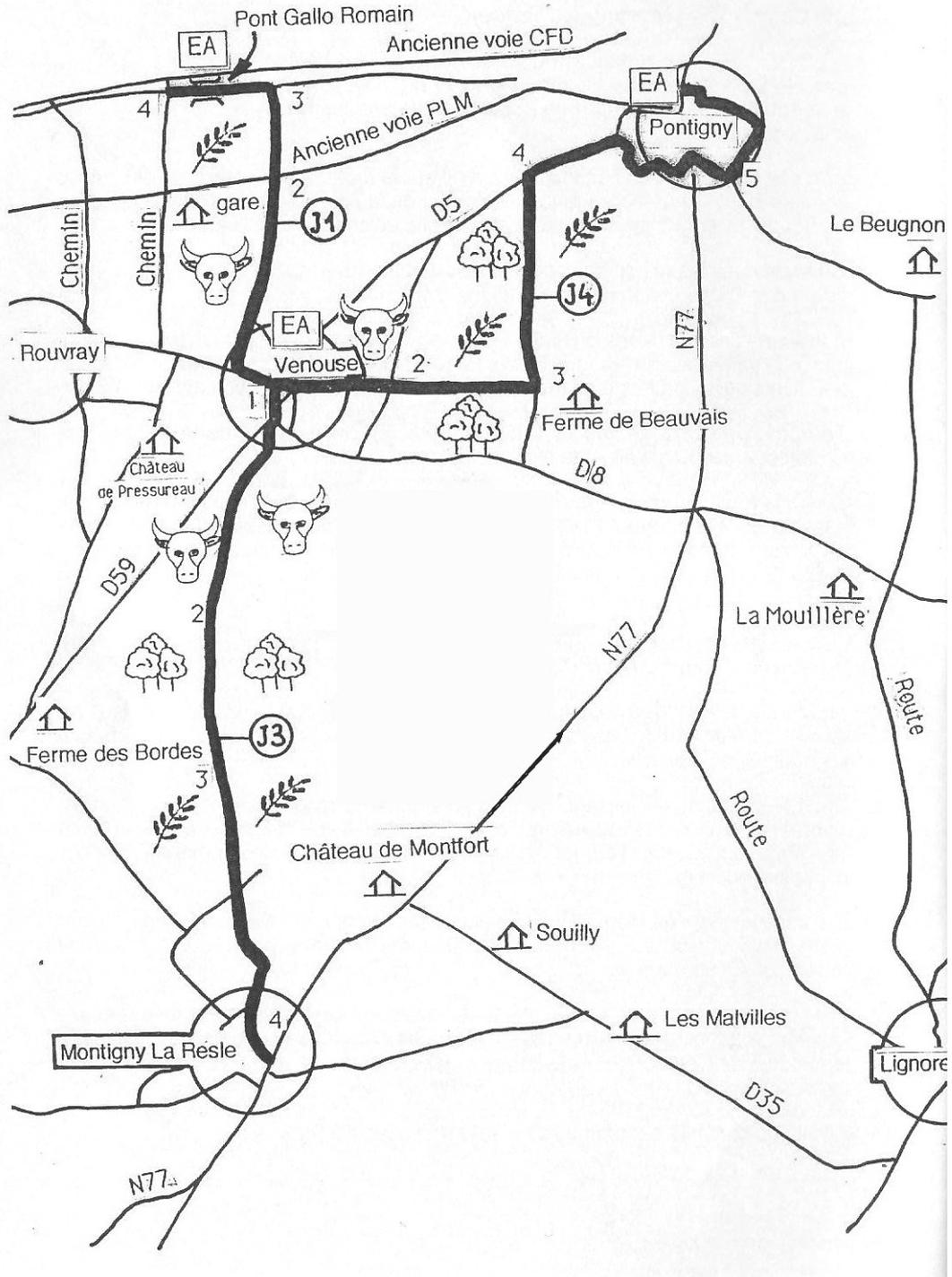


RANDONNÉE
VENOUSE - ROUVRAY - MONTIGNY LA RESLE - PONTIGNY

JONCTIONS N° 1 - 3 et 4



Togo Guide de la Jonction n° 1 - 2 Km

A) De Venouse à Rouvray

1) Après avoir jeté un coup d'œil à l'église du 14ème siècle, prendre la rue de Rouvray en direction de cette localité. Tourner à droite rue de la Biche. Sortir du village par le chemin de terre, suivre le balisage bleu sur fond jaune constitué hors agglomération par des plots en béton coulés à ras du sol. Dans un pré, sur la gauche, à environ 300m du village, remarquer l'ancienne borne à crosse d'évêque.

2) Un bouquet d'arbres et de haies marque l'intersection avec l'ancienne voie du PLM. Droit devant, barrant l'horizon: la forêt de Pontigny. Au fond à droite, l'abbaye de Pontigny et sur la ligne de crête, l'église de Varennes.

3) Presque au bout du chemin, tourner à gauche; cap à l'ouest. Un rideau de haies et d'arbustes marque le ru de Bûchin que l'on enjambe sur le pont "Gallo Romain", ouvrage à une seule arche en plein cintre. Un espace aménagé (EA), situé au bord de l'eau et ombragé attend les randonneurs.

4) 100m après le pont, jonction avec le circuit n°3 de Rouvray.

B) De Rouvray à Venouse

4) Un panneau indique : Venouse 1,9Km. Suivre cette direction. Balisage bleu sur fond jaune constitué de plots en béton coulés à ras du sol.

3) Franchir le pont "Gallo Romain" qui enjambe le ru de Bûchin. A cet endroit un espace aménagé (EA) attend les randonneurs à moins qu'ils ne projettent de faire halte dans Venouse à l'aire de loisirs paysagée. 200m après le pont, tourner à droite direction Venouse, dont on voit les maisons au-delà des pâtures.

2) Un rideau d'arbres et de haies marque l'intersection avec l'ancienne voie du PLM. Dans un pré sur la droite, à environ 300m du village, remarquer l'ancienne borne à crosse d'évêque.

1) On entre dans Venouse par la rue de la Biche ou en variante par la rue de la Ferme qui est à gauche. Le balisage officiel a été fait par la rue de la Biche. Il est bleu en agglomération; toutefois dans les 2 cas, il y a accès à l'aire de loisirs. Profiter de son passage à Venouse, pour examiner l'église du 14ème siècle qui a la particularité de ne pas avoir de clocher.

Topo Guide de la jonction n° 3 - 4 Km

A) De Venouse à Montigny la Resle

1) Après avoir jeté un coup d'œil à l'église du 14ème siècle, prendre la rue de la mairie puis la rue Adrien Chardonnet. Un panneau indique: Montigny 3,5 Km. Suivre hors agglomération le balisage bleu sur fond jaune. Le chemin passe entre les pâtures. A droite, vue sur le château de Pressureau et sur la colline, Rouvray et son église.

2) On entre dans une forêt où chênes, acacias, hêtres et charmes constituent l'essentiel de la couverture végétale. Sur la droite au bout d'une immense clairière, vue sur la ferme des Bordes. Peu à peu la forêt cède la place aux cultures.

3) Passé le dernier rideau d'arbres on découvre Montigny la Reste, blotti dans le vallon, au pied du Thureau de St-Denis coiffé d'un pylône Télécom. Le chemin descend dans les cultures. intersection avec un autre chemin de terre. Continuer tout droit sur le chemin herbeux. A gauche, croix à la mémoire d'un couple foudroyé en 1869. Tourner à droite en bas du chemin. On longe à distance la N 77.

4) Un petit pont de pierre qui enjambe un ru marque l'entrée dans Montigny. Remonter l'impasse puis la Grande Rue jusqu'à la place de l'église. Coup d'œil à l'église Notre Dame avant de changer d'horizon.

B) De Montigny la Reste à Venouse

4) Coup d'œil à l'église Notre Dame avant de prendre la route. Descendre la Grande Rue, balisage bleu en agglomération. Continuer tout droit en prenant l'impasse. A la sortie un panneau indique: Venouse 3,5 Km Passer le pont qui marque la fin de l'agglomération. Suivre maintenant le balisage bleu sur fond jaune.

3) A la sortie de Montigny continuer tout droit sur 100m puis tourner à gauche. Prendre le chemin herbeux qui passe entre les cultures. intersection avec un chemin de terre. Suivre tout droit le chemin montant.

2) Sur le plateau on entre peu à peu dans une zone boisée. Sur la gauche, au fond d'une immense clairière, vue sur la ferme des Bordes.

1) Le chemin descend en pente douce vers Venouse que l'on voit à la sortie du bois, derrière un premier plan de verts pâturages. Au fond la forêt de Pontigny. A gauche, voilé par un rideau d'arbres, Rouvray et son église. Plus près au bout des prés, le château de Pressureau. Léger raidillon avant d'entrer à Venouse par la rue Adrien Chardonnet, puis la rue de la mairie jusqu'à l'église du 14ème siècle à voir avant de changer d'horizon.

Topo Guide de la jonction n° 4 - 4 Km

A) De Venouse à Pontigny

- 1) Coup d'œil à l'église du 14ème siècle, avant de prendre la rue des Prés Chapelles. Un panneau indiqua: Pontigny 3,6 Km. Suivre hors agglomération le balisage bleu sur fond jaune, souvent constitué de plots en béton coulés au sol. A noter que ce balisage est doublé d'un balisage jaune et rouge distinctif des sentiers PR.
- 2) Intersection avec une route goudronnée. Les pâtures cèdent la place aux cultures puis plus loin composent avec la forêt. Le chemin passe à l'orée d'un bois à dominante de chênes, jusqu'à la ferme de Beauvais.
- 3) Tourner à gauche à hauteur de la ferme. Droit devant rive droite du Serein, la ferme de Ste Procaire et la forêt de Pontigny. A droite, belle vue sur l'abbaye. Le chemin longe un moment un bosquet puis rejoint la D 5.
- 4) Intersection avec la D 5. Tourner à droite. Prendre la D5 sur 400m puis tourner à droite dans la première courbe de la route. Suivre le chemin de terre. Dans l'agglomération de Pontigny balisage bleu.
- 5) Tourner à gauche au bout du lotissement. Suivre la rue Château Gaillard. Traverser la N77. Prendre à droite la rue Rabé et la rue de la Tuilerie. Tourner à gauche rue Belle Vue, longer le terrain des sports puis le cimetière, avant d'entrer à l'abbaye. Prendre la grande allée bordée d'arbres, jusqu'à la rue Paul Desjardins.

B) De Pontigny à Venouse

- 5) De la rue Paul Desjardins, prendre l'allée de l'abbaye. Au fond à droite longer le cimetière et le terrain des sports. Suivre le balisage bleu en agglomération. Prendre la rue Belle Vue puis à droite la rue de la Tuilerie, et la rue Rabé. Traverser la N 77. Prendre la rue Château Gaillard. Tourner à droite au bout du lotissement.
- 4) Suivre le chemin de terre il débouche sur la D 5. Tourner à gauche. Suivre la D 5 sur 400m. Le balisage bleu sur fond jaune est souvent constitué de plots béton coulés au sol.
- 3) Quitter la D 5. Tourner à gauche. Le sentier passe entre un verger et une pâture. Plus loin il longe une petite forêt de chênes. On arrive sur le plateau de la ferme de Beauvais. Tourner à droite avant la ferme.
- 2) Suivre le sentier à l'orée du bois. Intersection un peu plus loin avec une petite route goudronnée.
- 1) Suivre tout droit le sentier qui passe entre les pâtures. Au fond, sur la colline, Rouvray et son église. L'entrée dans Venouse s'effectue par la rue des Prés Chapelles. Coup d'œil à l'église (14ème Siècle). Une aire de repos est aménagée dans le village.